

Pour que mon déplacement soit efficace

POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 4 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER POLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

Services disponibles au Pôle Social



MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ
02 47 45 40 81
Lundi (sauf le 2^{ème} du mois) et mercredi de 9h à 12h
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

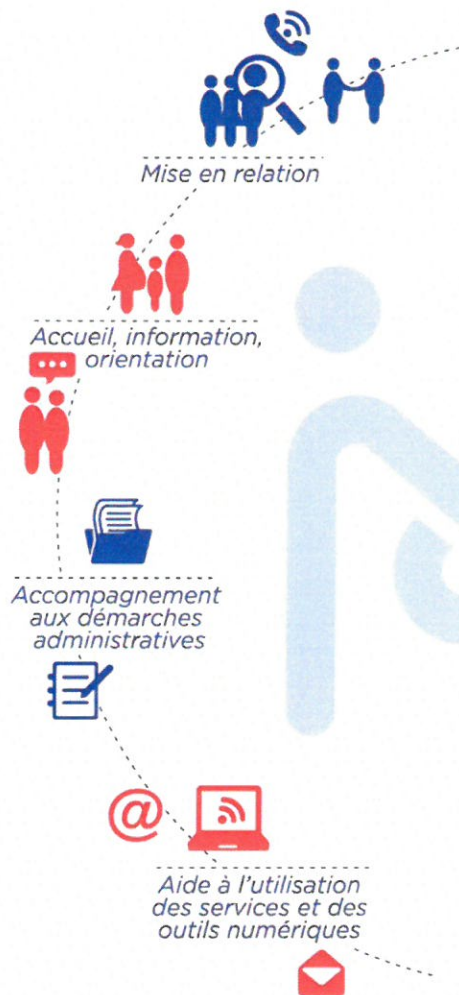


RELAIS ASSISTANTS MATERNELLES ENFANTS PARENTS (RAMEP)
Uniquement sur rendez-vous. 02 47 45 94 22
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
Mercredi de 8h30 à 12h30



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE
Du lundi au jeudi de 9h à 12h

Un réseau de partenaires



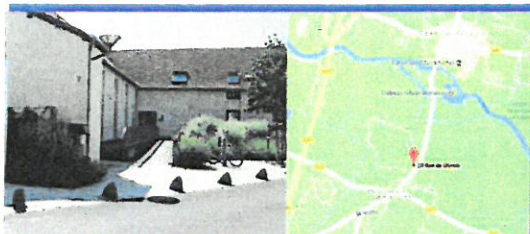
MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Maison de services au public

CHEILLÉ
www.tourainevalleedelindre.fr

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE CHEILLÉ



msap-cheille@tourainevalleedelindre.fr

Tél. 02 47 45 37 38

Fax. 02 47 45 41 75

Pôle Social « Les Chanvrils »

20 bis, rue de Chinon

37190 CHEILLÉ

LES HORAIRES DE LA MSAP où un agent peut vous recevoir :

Du mardi au vendredi

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

LES PERMANENCES :

- ASSOCIATION RIDELLOISE POUR L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION (AREFI) :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi
- CAF (VISIO-GUICHET SUR RENDEZ-VOUS) :
Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois
- MISSION LOCALE :
Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ASSOCIATION « LIRE & DIRE » (LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME) :
2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 13h30 à 17h
Vendredi de 13h30 à 17h
- GRETA :
Pour les visas informatiques : mardi de 13h30 à 16h30
Pour les visas d'anglais : lundi de 18h30 à 20h30
Pour les suivis RSA : 1 jeudi sur 2, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- FONDS LOCAL EMPLOI SOLIDARITE DE CHINON :
Tous les premiers lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h

L'agent vous orientera vers les services adéquats en fonction de vos demandes. Il vous accompagnera également sur la constitution de vos démarches administratives ainsi que dans l'utilisation des services en ligne.

Les permanences peuvent être modifiées selon les besoins des partenaires.

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espace de confidentialité

Espace gratuit



SERVICES



FAMILLE

Informations sur les prestations et les services en fonction de votre situation familiale.



SOCIAL/SANTÉ

Orientation vers des professionnels des services sociaux et médico-sociaux.



RETRAITE

Informations sur la constitution d'un dossier de retraite.



EMPLOI

Aide à la gestion de carrières professionnelles : s'orienter, se former, élaborer un CV, une lettre de motivation, accéder à un emploi.



SE DÉPLACER

Inscriptions aux transports scolaires.

VOUS POUVEZ :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre, des explications sur le langage administratif et les courriers
- Être aidé dans la constitution d'un dossier, de l'obtention du formulaire à la rédaction
- Effectuer vos démarches en ligne via les postes informatiques en accès libre.